



CONTRAT DE LOCATION
DE LA SALLE
« Du Val de la Jarretière »

Par les présentes,
La commune de « Le Douhet », représentée par son Maire, Mr Stéphane TAILLASSON

Et :

M./Mme/Raison sociale

Adresse

Téléphone :

Adresse mail :

En vue d'organiser

(préciser la nature de la manifestation, la date et horaires).

DESIGNATION PRECISE DES LOCAUX UTILISES :

- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| • Hall d'entrée | <input type="checkbox"/> | Local de stockage matériel | <input type="checkbox"/> |
| • Espace traiteur équipé | <input type="checkbox"/> | Une salle avec scène | <input type="checkbox"/> |
| • W.C. | <input type="checkbox"/> | Vestiaires artistes | <input type="checkbox"/> |

Le locataire s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus, à les nettoyer et à les remettre en état après usage, ainsi que tout meuble ou accessoires mis à disposition.

Un état des lieux sera effectué avant et après utilisation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Un règlement de € est versé ce jour par chèque à l'ordre du Trésor public
Représentant le complément du prix de la location suite au versement des arrhes d'un montant
de € versé le soit un montant total de €.

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement intérieur de cette salle municipale dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Le règlement intérieur de la salle, annexé au présent contrat, aura valeur contractuelle. La confirmation de réservation de la salle n'est effective qu'à réception du règlement des arrhes correspondant à 50 % du montant de la location à la date de réservation.

J'atteste avoir pris connaissance et accepte le contenu du règlement intérieur.

Fait à Le Douhet, le / / en 2 exemplaires.

Le bailleur,
Stéphane Taillason, Maire.

Le locataire,
M./Mme
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »